

## Note de présentation des sous-groupes techniques

**Calendrier** : journées des 3 mai et 9 juin 2011.

### **Contexte**

La première réunion plénière du Groupe de Travail Gares & Connexions / Association des Maires France a eu lieu le 9 février dernier. Il a permis de partager les problématiques des petites et moyennes gares avec les 25 élus présents et de poser les bases d'une collaboration autour de 3 problématiques:

- aménagement urbain et problématiques foncières,
- politique de stationnement et intermodalité
- gestion des PEM et mutualisation de services

Sur proposition des deux présidents du Groupe, Mme Bernadette Laclais et M. Gilles Bourdouleix, élus ont décidé, à l'issue de cette première réunion de constituer des sous-groupes de travail techniques sur les thèmes précités, chacun présidé par un élu référent (à nommer lors de la journée de réunion du 3 mai). Pour chaque groupe de travail, il est proposé le programme de travail suivant, avec les problématiques abordées.

### **Groupe de travail n°1 : Aménagement urbain et foncier**

Représentants Gares & Connexions : Catherine Gatineau et Gilles Terzian

#### **1 - Quels sont les montages d'opérations juridiques et financiers possibles dans le cadre des opérations de pôles d'échange ?**

- Objectif : mieux faire connaître l'environnement juridique G&C et recenser les différents modes de contractualisation au sein d'une « boîte à outils ». Identifier les financements disponibles.

*Exemple de questions de communes:*

**Pau** : « il est soulevé la question de la position de Gares & Connexions en matière de montage financier lors d'opérations de réhabilitation du quartier de la gare. La SNCF envisage-t-elle de rentrer dans des SEM d'aménagement ? ». Question instruite par service Juridique G&C

**Saint Germain des Fossés** : « La commune souhaite racheter le buffet de la gare, ce qui semble poser problème dans les échanges avec les responsables locaux. La solution d'un transfert de gestion à prix coûtant peut être une solution ». Question à instruire dans le cadre du groupe de travail

**Colmar** : « il y a un projet d'aménagement de la gare (12M€) qui a fait l'objet de nombreux échanges entre les Collectivités et la SNCF, notamment sur les questions d'accessibilité de la gare (création d'un second accès qui semble avoir posé problème et a nécessité une intervention au plus haut niveau) ». Question à faire instruire par l'Agence Est Européen

## 2 - Combien de temps faut-il compter entre la phase d'opportunité et la signature d'une convention de financement des travaux ?

- Objectif : donner un planning type d'une opération afin d'inscrire le projet dans une temporalité partagée entre Elus et Gares & Connexions. Faire connaître les éléments qui peuvent mettre en risque le planning du projet. Identifier les différentes phases de l'opération et s'engager sur une durée maximale de chaque phase.

*Exemple de questions de communes & bonnes pratiques:*

**Verdun** : « un projet de PEM initié il y a 7-8 ans dont les travaux débutent dans quelques jours. Il aurait été souhaitable d'avoir dès le démarrage du projet une estimation de l'ensemble des investissements et charges. En effet une enveloppe supplémentaire de 500.000 euros est nécessaire pour englober la gare dans le projet de PEM ». Question à instruire (recensement et explication des points de blocage) par l'Agence Est Européen

**Dôle** : « une gare sur laquelle l'ensemble des partenaires (SNCF, RFF, CG, Communauté d'Agglo) ont réussi à trouver un accord. Une enveloppe d'investissement a été définie. Le projet est en cours de définition. Il est à présent nécessaire d'y apporter du contenu. Globalement la collectivité se félicite de la démarche partenariale ».

### **Groupe de travail n°2 : Stationnement et Intermodalité**

Représentants Gares & Connexions : Jacques Breysse et Laurent Eisenman

#### **1- Quels sont les grands principes pour la gestion des parkings et gares routières en zone peu dense?**

- Objectif : définir les montages types et modèles économiques associés. Définir la politique tarifaire parking en bonne articulation avec les villes. Faire émerger une posture notamment sur les PEM en zone peu dense dans le cadre de la charte à venir.

*Exemple de questions de communes:*

**Culoz** : « un parking « sauvage » qui n'est pas entretenu... Par ailleurs, intérêt pour un travail commun sur le devenir des gares dans 10 ans ». À instruire dans le cadre du GT

**Venarey -lès - Laumes** : « intérêt à travailler autour de l'interconnexion aussi en zone rurale et sur les processus de décisions qui sont parfois trop longs. ». A instruire dans le cadre du GT

**Ballancourt** : « les collectivités payent le parking avec bail emphytéotique : la Commune souhaite que le GT définisse quelques principes sur les gares routières et les parkings. La problématique du stationnement en gare nécessite que la ville et les gare harmonisent leurs politiques de stationnement. ». A instruire dans le cadre du GT

**Colmar** : « Le financement du stationnement confié à Effia sur un terrain aménagé et mis à la disposition de la Mairie par la SNCF: le renouvellement de la convention d'occupation pour le stationnement a été accompagné d'une évolution très forte de la redevance (quintuplement de la redevance), d'où le sentiment de devoir payer deux fois ». À instruire par Gares & Connexions en amont du GT.

#### **2 - L'intermodalité : comment informer les voyageurs et organiser les échanges**

- Objectif : présentation de la « boîte à outils » de l'information multimodale statique et dynamique proposée par G&C. Convenir d'un mode de mise à disposition des informations multimodales.

### **Groupe de travail n°3 : Services en gare et organisation du PEM**

Représentants Gares & Connexions : Nathalie Lerer et Muriel Vossart

#### **1 - La mutualisation des services en gare, un enjeu majeur pour les voyageurs et les partenaires**

- Objectif : harmoniser le service au client dans l'ensemble de la gare et ses abords et lui offrir un parcours fluide entre la ville et la gare. Favoriser la mutualisation de services dans les petites et moyennes gares.

*Exemple de questions de communes:*

**Bergerac-Lalinde** : « le foncier mixte sur le Parvis ne doit pas empêcher les partenaires de trouver un accord pour entretenir les abords de la gare. La Commune est d'accord pour se charger de l'entretien »

**Draguignan** : « Bâtiment voyageurs important qui ne sert plus : il serait bien d'y faire un projet de mutualisation de la vente SNCF + billets des différents réseaux de transports locaux non ferroviaires. Le bâtiment concerné nécessite des travaux de réhabilitation »

#### **2 - Les services en gare : développer une offre de services dédiée à la gare en complémentarité de l'offre existante en ville**

- Objectif : Construire des pôles de services dans les gares avec une offre dédiée pour les gares et les zones peu denses sans concurrence avec la ville. Lister le champ des possibles et définir les conditions contractuelles et budgétaires. Exemples : Pôle Emploi, Crèches, Paniers fraîcheurs, Pimms, Relais Colis, Antenne d'office du tourisme, Autres services du quotidien à définir ensemble, services éphémères

⇒ **Identifier les opportunités dans chaque gare avec les partenaires ;**

*Exemple de questions de communes & bonnes pratiques :*

**Dreux** : « projet en cours d'implantation d'un pôle emploi. Satisfaction quant à la qualité de la collaboration avec G&C, bon interlocuteur au sein de la SNCF pour tous les projets gares : le dossier a été mené en temps record car prise en compte dès le départ des contraintes et des problématiques de l'ensemble des parties prenantes »

**Creil** : « la gare est aussi un quartier et a un impact important sur le tissu urbain. Comme les quartiers de gare sont souvent des quartiers dégradés, quelle peut être l'aide de G&C pour la réhabilitation de ces quartiers ? »

**Annecy** : « la gare doit rester avant tout le lieu du transport et de l'intermodalité. Après la réalisation avec tous les acteurs d'un pôle d'échanges multimodal, se pose la question de quel mode d'exploitation du pôle d'échanges pour coordonner au mieux tous les services de transports présents au profit des usagers. Une très forte attente pour définir des modes d'exploitation partagés ».